VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 84
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. Le solde du crédit s'élève à 35 200 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions d'objectifs ci-joints pour les associations : CLERMONT UNIVERSITÉ CLUB OMNISPORTS ; STADE CLERMONTOIS NATATION ; AMICALE LAIQUE FRANCS ARVERNES SAINT JACQUES.

CLERMONT UNIVERSITÉ CLUB OMNISPORTS (CUC OMNISPORTS)
La section Badminton du Clermont Université Club Omnisports assure la promotion du badminton par l'organisation d'un tournoi qui se déroulera les 29 et 30 juin 2019. 375 joueurs sont attendus dans les gymnases clermontois. Cette 25ème édition permet aux meilleurs joueurs du bassin clermontois de se confronter aux meilleurs joueurs nationaux voir internationaux dans leurs séries respectives, de permettre aux jeunes joueurs clermontois d'assister à des rencontres de haut niveau et d'aider au développement du badminton et à sa reconnaissance.

Budget Prévisionnel : 16 700 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Autres Subventions sollicitées (Etat, Département, Région, Métropole) : 1 700 €
Subvention proposée : 1 500 €

STADE CLERMONTOIS NATATION
Le Stade Clermontois Natation organise, les 1 et 2 juin 2019, la 34ème édition du « Meeting National Jeunes » régi selon les règles de la Fédération Française de Natation et qui réunit des nageurs, de 11 à 14 ans, susceptibles de devenir des sportifs de haut niveau. Cette année ce ne sont pas moins de 350 à 400 nageurs de toute la France et de l'étranger qui sont attendus à la piscine Pierre-de-Coubertin en vue, notamment, de la qualification pour la finale nationale du natathlon qui se déroulera en juillet 2019.

Budget prévisionnel : 13 500 €
Subvention sollicitée : 2 750 €
Autres subventions sollicitées (Etat, Département, Région, Métropole) : 0 €
Subvention proposée : 2 500 €

AMICALE LAIQUE FRANCS ARVERNES SAINT JACQUES
L'Amicale Laïque Francs Arvernes Saint Jacques a participé le 16 février 2019 au 1/16 de finale du trophée Coupe de France de basketball à Vineuil (41). Ce déplacement exceptionnel a été suivi par l'ensemble du club avec le transport des supporters et l'équipe 1 sénior.

Budget prévisionnel : 4 100 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Autres subventions sollicitées (Etat, Département, Région, Métropole) : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

SQUASH DES VOLCANS
L'association du Squash des Volcans organise du 23 au 26 mai 2019 la 6ème édition du Tournoi Féminin International, évènement sportif devenu incontournable au niveau européen.

Budget Prévisionnel : 23 500 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Autres Subventions sollicitées (Etat, Département, Région, Métropole) : 9 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

LES VOLCANIQUES D'AUVERGNE
Les Volcaniques d'Auvergne s'engagent contre le cancer du sein en participant à un raid sportif extrême : le FINLAND TROPHY qui a eu lieu en Laponie, du 25 au 28 janvier 2019. La participation à cette course, qui s'est déroulée en binôme avec 4 épreuves au total, vise à récolter des fonds afin de permettre aux patientes traitées d'un cancer du sein, d'avoir recours au tatouage artistique de leur cicatrice d'intervention

Budget Prévisionnel : 22 500 €
Subvention sollicitée : 8 000 €
Autres Subventions sollicitées (Etat, Département, Région, Métropole) : 0 €
Subvention proposée : 2 500€

ASSOCIATION DE COORDINATION USEP DE CLERMONT-FERRAND
La ville de Clermont-Ferrand souhaite contribuer au développement du sport scolaire avec la prise en charge partielle des licences sportives, chaque élève clermontois adhérent est aidé à la même hauteur. Les initiatives, initiées par l'ASCO USEP, sont destinées à favoriser le mieux vivre ensemble et à sensibiliser les élèves aux bienfaits de la pratique des activités physiques et sportives.

Budget prévisionnel : 6 200 €
Subvention sollicitée : 2 800 €
Subvention proposée : 2 500 €

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET L'ASSOCIATION «ASSOCIATION»

Vu la convention d'objectifs entre la Ville de Clermont Ferrand et l'Association «ASSOCIATION» du «Date_convention_dobjectif»

Vu l'article n° 1 « Objet de la Convention » - article portant la modification de cette convention, nécessitant un avenant pour l'année 2019.

Il est convenu entre

La Ville de Clermont Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire, ou son représentant, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal du **20 juin 2019**, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

«ASSOCIATION», association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé «ADRESSE» «COMPLEMENT_ADRESSE» «CP», à «VILLE» représentée par «CIVILITE» «PRENOM_PDT» «NOM_PDT», «QUALITE», «Nouveau_numéro_préfecture» - «NUMERO_PREFECTURE», et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Afin de continuer à soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la convention d'objectifs du «Date_convention_dobjectif», la ville s'engage à verser :

«MONTANT_CHIFFRE» € - «MONTANT_LETTRE» euros

dans le cadre d'une subvention exceptionnelle et sous réserve de la réalisation de la manifestation.

«INTITULE_PROJET»

Le versement sera effectué à réception de l'avenant à la convention d'objectifs du «Date_convention_dobjectif» signé.

Fait en 2 exemplaires à Clermont Ferrand,

Le

Pour la Ville de Clermont-Ferrand	Pour l'« Association » «ASSOCIATION»
Le Maire	«LA_QUALITE»
Olivier BIANCHI	«PRENOM_PDT» «NOM_PDT»

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 JUIL. 2019

Le Maire,